

Libération, article du vendredi 12 août 2005

Un riverain de la BA 705 a tenté d'aveugler avec un laser des pilotes de chasse à l'atterrissage.

La base aérienne 705 de Tours abrite l'école de l'aviation de chasse. Cette unité assure la formation « chasse » de tous les élèves pilotes. A l'issue de l'apprentissage du pilotage de base à Cognac ou à Salon-de-Provence, les élèves-pilotes orientés « chasse » suivent un stage d'environ six mois, soit 100 heures de vol sur le biréacteur Alphajet dans le ciel de la Touraine. La BA 705 est également le lieu d'implantation de l'état-major du commandement des écoles de l'armée de l'air. Elle supporte aussi le site de Cinq-mars-la-pile, site radar chargé de la surveillance du ciel pour l'ouest de la France.

Conséquence de cette activité aérienne soutenue, les habitants des quartiers nord de Tours (Indre-et-Loire) subissent quasi quotidiennement le passage des avions, pour un total de 50 000 mouvements annuels en moyenne. A tel point que l'exaspération d'un riverain semble l'avoir fait franchir les limites du raisonnable. Début août, un pilote a été gêné dans sa manœuvre d'atterrissage par un faisceau lumineux, alors que l'appareil se trouvait à 500 mètres d'altitude. Le pilote a eu l'impression que le rayon le suivait. Ce geste inédit en France, dicit le Sirpa (service de relations publiques des armées), entre dans la catégorie des « entraves à la navigation d'un aéronef ». Son auteur risque 18 000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement. D'ailleurs, suite à la plainte déposée par la base, la gendarmerie enquête.

Dans l'article de Libération (12 août 2005), le colonel Labourdette, commandant en second de la base, ne voit pas de lien entre ce geste et les nuisances sonores. Pourtant, dans ce secteur, la base aérienne fait bien des mécontents. Le Mouvement de lutte contre les nuisances aériennes de Tours (MNLAT), association de défense qui compte 150 adhérents, dénonce notamment la décote des biens immobiliers situés dans les alentours. Certains riverains téléphonent aux militaires lorsqu'ils remarquent une surcharge du trafic. Certains soirs, on peut compter jusqu'à 42 passages le temps d'un dîner. A l'école, les avions sont source de difficultés de concentration, d'énervement, les enseignants disent devoir s'arrêter de parler quand un avion passe. L'association multiplie les réunions publiques, mais, côté mairie de Tours, on oppose les retombées économiques dues à la présence de l'armée de l'air, jugées non négligeables. Un rapport paru en 1998 évaluait cet impact à 350 millions de francs (rapport du groupe de travail « Burger-Moyen » sur la réduction des nuisances sonores générées par les aéroports d'Etat). Un élu, Frédéric Thomas (PS), rappelle les efforts consentis par la BA 705, sur les trajectoires notamment. Pour lui, ces nuisances sont plus durement ressenties l'été, lorsque les gens se tiennent dehors et gardent la fenêtre ouverte. Il faut espérer que concertation et dialogue trouvent le chemin d'une situation plus vivable pour les riverains. [Rapport Burger-Moyen sur la réduction des nuisances sonores générées par les aéroports d'Etat](#) (site du ministère de l'écologie - format pdf, 3,8 Mo)